



COMMERCE DE GROS • B2B
Mandaté par l'OPCO DES SERVICES
à forte intensité de main d'œuvre

INTERGROS VOUS INFORME

SIMPLIFIER LA FORMATION
FACILITER L'EMPLOI

Suivez-nous !   

JUIN 2019

Entretien bilan à 6 ans : à préparer dès maintenant

Tous les 6 ans, l'entretien professionnel doit obligatoirement inclure un état des lieux récapitulatif du parcours professionnel dans l'entreprise. **En mars 2020 au plus tard**, les salariés embauchés avant le 7 mars 2014 devront donc bénéficier de ce bilan. De quoi s'agit-il ? Comment s'y préparer ?

[Trouvez ici les réponses à vos questions](#)

L'alternance, le choix de l'excellence - le Contrat Pro

En 2018, les entreprises du commerce de gros BtoB ont recruté plus de 5 000 nouveaux collaborateurs en contrat de professionnalisation. Les raisons de ce succès : des salariés **rapidement opérationnels**, des **financements incitatifs** et une **démarche simplifiée** d'enregistrement du contrat.

Besoin de renforcer vos équipes ? Intergros facilite votre projet de recrutement. Retrouvez notamment sur notre site les établissements formant aux métiers clés de votre entreprise à l'aide d'une carte interactive.

[En savoir +](#)



L'alternance dans le commerce de gros BtoB c'est...

- Un bon **moyen de recrutement** pour 3 entreprises sur 4
- Un **accélérateur de pré-embauche** pour 1 entreprise sur 2
- 72% d'entreprises **satisfaites des formations**
- 85% des jeunes **en poste** 6 mois après leur formation*

* enquête conduite en 2019 auprès des entreprises du commerce de gros BtoB

Contributions formation & apprentissage 2019 : attention changement !



La loi 'Avenir professionnel' modifie les règles de contribution à la formation professionnelle et à l'apprentissage. Parmi les nouvelles modalités de versement prévues par la loi et le décret du 28 décembre 2018 : **un acompte à verser avant le 15 septembre 2019.**

Explications

Pour une efficacité RH maximale, pensez digital

Si la digitalisation impacte en profondeur le modèle économique, les activités et les métiers du commerce de gros BtoB, elle est aussi synonyme d'opportunités, en particulier dans le champ RH. Intergros a sélectionné plusieurs partenaires experts du digital pour vous aider à optimiser vos process RH grâce au digital. Conçue en deux temps - état des lieux des outils et procédures en place, puis élaboration d'un plan d'action -, cette **prestation est prise en charge par Intergros.**

Contactez votre conseiller



Mise en place du CSE : Intergros vous accompagne

Dès le 1er janvier 2020, un **Comité Social et Economique (CSE) devra être en place dans toutes les entreprises d'au moins 11 salariés**, comme prévu par les ordonnances 'Travail' de 2017. Cette reconfiguration des instances représentatives du personnel s'accompagne d'un regroupement des consultations et d'une évolution des règles de négociation. Pour vous y préparer, demandez à bénéficier d'un **accompagnement par un consultant expert financé par Intergros**. Pour plus d'information sur cet accompagnement, contactez votre conseiller formation.

En savoir plus sur la mise en place du CSE, rendez-vous sur le [site du ministère du Travail](#).

Un nouvel OPCO, toujours les mêmes services et interlocuteurs experts

Le saviez-vous ? Depuis le 1er avril 2019, Intergros fait partie de 'l'OPCO des services à forte intensité de main-d'oeuvre'. Comme précisé dans notre nouveau logo, ce nouvel opérateur de compétences a mandaté Intergros pour agir en son nom et pour son compte jusqu'au 31 décembre 2019. Interlocuteurs experts du commerce de gros BtoB, offre de services ou [modalités de financement](#), rien ne change pour votre entreprise : vous continuez à bénéficier d'un accompagnement sur-mesure pour vos projets emploi-formation-compétences.

Rédaction des contenus : Cabinet Boumendil & Consultants

Si vous souhaitez vous désabonner et ne plus recevoir de message électronique de notre part, veuillez utiliser [ce lien](#)

Vous recevez cette information parce que vous êtes adhérent Intergros ou un acteur partenaire d'Intergros dans le domaine de l'emploi et de la formation.